

CONCOURS
international
p i a n o
X X^e siècle

du 21 au 29 février 2000

ORLÉANS - FRANCE

COMITÉ D'HONNEUR

PATRONAGE COMMITTEE

Président - *Chairman*
Henri DUTILLEUX

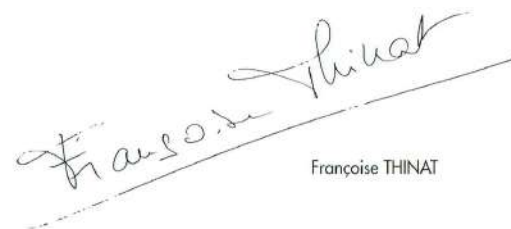
Pierre-Laurent AIMARD
Solhi ALWADI
Gilbert AMY
Idil BIRET
Marie-Françoise BUCQUET
Mildred CLARY
Jean-Marc COCHEREAU
Roland CREUSE
Michel DECOUST
Marc-Olivier DUPIN
Mark FOSTER
Gérard FREMY
Jay GOTTLIEB
Joan GUINJOAN
Jean-François HEISSER
Claude HELFFER
Klaus HELLWIG
Jean-Claude HENRIOT
Claude-Henry JOUBERT
Geneviève JOY

Anne-Marie de LAVILLEON
Claude MALRIC
Dominique MERLET
Francis MIROGLIO
Germaine MOUNIER
Jean-Claude PENNETIER
Pierre PETIT
Michel PHILIPPOT †
Georges PLUDERMACHER
Benjamin RAWITZ
Jacqueline ROBIN
Carlos ROQUE ALSINA
Jacques ROUVIER
Jean ROY
Josette SAMSON-FRANÇOIS
Avi SCHÖNFELD
Jean-Paul SEVILLA
Anna-Stella SCHIC
Antoine TISNE †
Daniel TOSI
Regina de VASCONCELLOS

Que faut-il pour qu'un concours de piano devienne un véritable événement musical ? Certainement des candidats de haut niveau, un bon jury, et un bon piano. Mais aussi de la Musique, des musiques, rares ou très connues, variées et de tous horizons, et un très bon public. Celui qui se presse Salle de l'Institut et au Carré St Vincent Scène Nationale à Orléans a toujours été séduit par les choix ambitieux et même parfois audacieux des interprètes des trois premiers concours. Ce public vient applaudir de jeunes concertistes, et surtout d'excellents musiciens, plutôt que des candidats à un Prix International. Et pourtant les prix sont nombreux, grâce à la générosité des Institutions et Associations Amies.

Pour la première fois, une commande a été faite à un jeune compositeur, Eric Tanguy. Et nous proposons pour l'épreuve finale avec orchestre des oeuvres peut-être plus difficiles d'accès, mais riches de nouvelles perspectives.

Notre souhait : que cette quatrième édition renforce l'image de Forum de ce Concours, ouvert aux jeunes créateurs et aux grands anciens du XX^e siècle.


Françoise THINAT

What is needed for a piano competition to become a real musical event ? certainly high level candidates, a high class jury and a good piano, but also a variety of well known and less known compositions, and a highly dedicated public. The audience that attends the Salle de l'Institut and the Carré Saint Vincent Scène Nationale, in Orléans has always been captivated by the ambitious and even audacious choices made by the performers at the three previous competitions.

The applause is not because the audience is forcing candidates for a international award, with many prizes donated through the generosity of partner institutions and associations. The applause is for talented young pianists, excellent musicians and sometimes original interpreters.

For the first time, a young composer, Eric Tanguy, has been asked to compose a specific piece for the competition. Less readily accessible, but nevertheless fascinating works will be performed at the final with orchestra.

Our wish is that the fourth Orleans Piano Competition, even more than in previous years, be a forum open to both the young and the great composers of the 20th century.



ORLÉANS CONCOURS INTERNATIONAL PIANO XX^e SIÈCLE

RÈGLEMENT

Article 1 - Le 4^{ème} Concours International de Piano, Musique du XX^e siècle, aura lieu du 21 au 29 février 2000, à Orléans. Organisé par l'Association O.C.I. (Orléans Concours International), il est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le 1er janvier 1960.

Article 2 - Le formulaire d'inscription, inclus dans cette brochure, et les documents requis doivent parvenir au siège de l'association avant le 10 janvier 2000, date limite des inscriptions. Tous les candidats recevront un avis d'admission ou de refus au concours au plus tard le 30 janvier 2000. Le nombre de candidats retenus est fixé à 40. Les candidats sont choisis sur dossier par un comité de sélection.

Article 3 - Formalités d'inscription. Les documents suivants doivent accompagner le formulaire d'inscription :

- 1 - extrait d'acte de naissance, certifié conforme,
- 2 - curriculum vitae, maximum deux pages,
- 3 - deux lettres de recommandation d'un récent professeur du candidat ou d'un musicien de réputation internationale,
- 4 - deux photographies récentes en noir et blanc, format carte postale (10,5 x 15 cm),
- 5 - document attestant le paiement des frais de participation. Ceux-ci sont fixés à 656 Frs ou 100 euros et doivent être réglés :
 - par mandat postal international envoyé à l'O.C.I., Maison des Associations 46ter, rue Ste Catherine, 45000 ORLÉANS ; -FRANCE -
 - par chèque bancaire tirable sur une banque française, libellé à l'ordre de l'O.C.I., et envoyé en même temps que l'inscription
- 6 - Le programme choisi, détaillé, minuté très précisément doit être dactylographié sur une feuille volante.

Article 4 - Tous les candidats peuvent être hébergés gratuitement chez l'habitant pendant toute la durée du Concours. Des adresses d'hôtels, à prix préférentiels, peuvent aussi être envoyées, sur demande.

Article 5 - Nous sommes en mesure de rembourser partiellement, à certaines conditions, les frais occasionnés par le voyage des candidats, ou l'achat de partitions. Les candidats désirant bénéficier de cette aide doivent

joindre à leur dossier une lettre de motivation et seront remboursés au début du Concours, sur présentation des factures. Sur demande et en temps utile, il nous est possible d'obtenir des conditions particulières pour les voyages auprès des compagnies Lufthansa, Japan Airlines et Continental.

Article 6 - Les candidats doivent mettre à la disposition du Président du Jury un exemplaire, au moins, des partitions utilisées, et sept exemplaires de l'œuvre présentée à la première épreuve (Prix André Chevillon - Yvonne Bonnaud). Le Jury se réserve le droit d'écourter la prestation d'un candidat (pour raison de minutage, par exemple).

Article 7 - Le Prix de Composition André Chevillon - Yvonne Bonnaud, décerné au compositeur né après 1950 et choisi par le Jury à la première épreuve, sera annoncé par voie de presse, trois semaines après la fin du Concours. Un concert de prestige sera organisé par la Fondation André Chevillon - Yvonne Bonnaud, sous l'égide de la Fondation de France, en co-production avec l'O.C.I. L'œuvre primée sera présentée et jouée par son interprète lors du Concours, interprète qui recevra de ce fait une rémunération.

Article 8 - La partition de l'œuvre imposée : "Passacaille" par Eric Tanguy (Editions Salabert) sera envoyée gratuitement, à partir du 2 mai 1999, aux candidats qui en feront la demande auprès de Sophie Cuvillier 24, rue des Archives 75004 Paris - Tel : 33 (0) 1 42 77 12 39 Fax : 33 (0) 1 42 77 77 87.

Tous renseignements concernant les partitions des œuvres jouées avec orchestre peuvent être fournis par l'O.C.I. - Tel : 33 (0) 1 42 45 56 81 ou au 33 (0) 2 38 62 89 22.

Article 9 - Le Jury aura toute latitude pour attribuer ou non les récompenses, comme de décerner plusieurs Prix à un seul candidat. Les décisions du Jury seront sans appel. En cas de litige, seule la rédaction du règlement en langue française fera foi.

Article 10 - Toutes les épreuves seront publiques. La remise des Prix aura lieu à l'issue de la Finale avec orchestre.



ORLÉANS CONCOURS INTERNATIONAL PIANO XX^e SIÈCLE

RULES

Paragraph 1 - The fourth international 20th century Piano Competition will take place in Orleans from February 21 to February 29, 2000, Organized by O.C.I. (Orleans Concours International), it is open to pianists of all nationalities, born after January 1, 1960.

Paragraph 2 - That application form included in this booklet, should reach O.C.I. before the deadline of January 10, 2000. All candidates will be notified of their acceptance, or otherwise, as a participant in the competition by January 30, 2000 at the latest. Admission will be limited to a maximum of forty applicants, who will be chosen by a selection committee on the basis of the submitted applications.

Paragraph 3 - The following documents must be submitted with the application form :

1. an authorized birth certificate.
2. a curriculum vitae (max. 2 pages)
3. two letters of recommendation from recent teachers of the candidate, or from internationally recognized musicians.
4. two black and white postcard format (10.5 x 15 cm) photographs of the candidate.
5. a certificate confirming that the registration fee of FF 656, (Euro 100) has been paid by postal international money order, or by bank cheque made out to O.C.I. payable in France and sent to : O.C.I. - Maison des Associations - 46 ter rue Ste Catherine, 45000 ORLÉANS, FRANCE.
6. the candidates proposed program in detail, including the duration of each piece, submitted on a separate sheet.

Paragraph 4 - All candidates can be provided with free lodging with a family for the duration of the competition. Addresses of relatively cheap hotels can be provided on request.

Paragraph 5 - A partial refund of the registration, travel and score-purchase expenses is possible under certain conditions. Candidates wishing to benefit from this aid must include a letter of motivation with their application.

Those fulfilling the conditions will be reimbursed at the beginning of the competition in presentation of receipts. On request in due time, special travel conditions can be obtained from Continental Airlines, Japan Airlines, and Lufthansa.

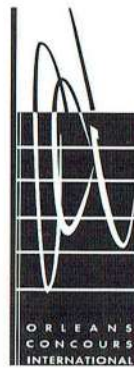
Paragraph 6 - Each candidate must provide the President of the Jury, with at least one copy of the works he plans to play, and seven copies of the piece presented for the first competition test, (André Chevillon - Yvonne Bonnaud "Live" Music Prize). The jury may interrupt a candidate's performance for reasons such as overrunning the allotted time.

Paragraph 7 - The André Chevillon - Yvonne Bonnaud Composition Prize, is attributed to the composer (born after 1950) by the Jury at the first competition test. The prize winner will be announced in the press three weeks following end of the competition. A prestige concert will be organized by the André Chevillon - Yvonne Bonnaud Foundation, under the sponsorship of Fondation de France, in partnership with O.C.I., at which the winning piece will be played by its interpreter at the competition, who will be paid for his performance.

Paragraph 8 - The score of the set piece "Passacaille" by Eric Tanguy will be sent free of charges after May 2, 1999, on application to Sophie Cuvillier at the Salabert Publishing House, 24 rue des Archives 75004 PARIS - Phone 33 (0) 1 42 77 12 39, Fax 33 (0) 1 42 77 77 87. Do not hesitate to contact O.C.I. for informations regarding the scores of the works played with orchestral accompaniment. Phone 33 (0) 1 42 45 56 81 or to 33 (0) 2 38 62 89 22

Paragraph 9 - The Jury is free to attribute part or all of the proposed prizes, as well as to attribute several prizes to the same candidate. The Jury's decisions are irreversible. In the event of any litigation, the French version of the rules take precedence.

Paragraph 10 - All parts of the competition are open to the public. The prizes will be presented immediately following the final round with orchestra.



Le Concours International de Piano XX^e siècle Orléans
(Membre de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique)
sous le Haut patronage du Ministère de la Culture,
et avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères (AFAA)

Nous remercions pour leur aide :

La Ville d'Orléans, la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
le Conseil Général du Loiret, le Conseil Régional du Centre (ADATEC)
le Carré St Vincent-Scène Nationale,
la SPEDIDAM, la SACEM, la FNAC, les Editions SALABERT
YAMAHA MUSIQUE FRANCE

la Fondation Yvonne Lefébure, la Fondation Internationale Nadia et Lili Boulanger,
la Fondation André Chevillon - Yvonne Bonnaud,
sous l'égide de la Fondation de France,

le Lion's Club Orléans Doyen, l'Ecole Normale de Musique de Paris Comité Albert Roussel,
l'Association "les Amis de Maurice Ohana", Association "Scarbo",
Les Amis de l'O.C.I., Hitachi, Japan Airlines, Continental, Lufthansa,
La République du Centre, Radio-France Orléans, France Musique, TV Câble Lyonnaise des Eaux,

avec Télérama

Orléans Concours International - Maison des Associations - 46ter, rue Ste Catherine - 45000 Orléans -
Tel et Fax à Orléans 33 (0) 2 38 62 89 22 - Tel et Fax à Paris : 33 (0) 1 42 45 56 81 -
e-mail : oci.piano@wanadoo.fr

Depuis la création du Concours
SOLSTICE édite le disque du lauréat



AFAA



HITACHI

